

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M2
Mention :	CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACE : MONDES MODERNES ET CONTEMPORAINS					
Spécialité :	VIEILLISSEMENT ET SOCIÉTÉ					
Volume horaire étudiant :	144 h	108 h	h	h	496 h	748 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Michèle DION Professeur ☎ 03.80.39.52.15 michele.dion@u-bourgogne.fr	Valérie CHAPOTOT ☎ 03.80.39.39 61 Valerie.chapotot@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR SCIENCES HUMAINES

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Afin de répondre aux nouveaux besoins du secteur de la gérontologie, cette formation spécialisée propose d'aborder le vieillissement, en tant que processus, et ses retentissements au sein de la société, dans les territoires et dans le domaine juridique. Elle offre la possibilité de pratiques professionnelles, de plus en plus variées et nombreuses, dans l'accompagnement du vieillissement normal et pathologique.

Ce Master, en liaison avec le Gérontopôle de Bourgogne et l'Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté, répond à un besoin de formation et de recherche sur les problématiques du vieillissement. Il doit participer à la reconnaissance d'un secteur professionnel insuffisamment valorisé en donnant aux professionnels les compétences nécessitées à leurs pratiques. Si le Master Professionnel s'impose comme une évidence, l'aspect Recherche n'est pas rejeté car il contribue à la valorisation et à la reconnaissance du champ du vieillissement.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le secteur du vieillissement est en pleine redéfinition et de nouvelles compétences sont mobilisées ou devront l'être. De nouveaux métiers apparaissent : dans les domaines de l'animation, du développement local, des politiques d'aménagement territorial, etc.

Cette formation intéresse tous les secteurs d'activité.

- La gestion du personnel (gestion des salariés âgés, de la pyramide des âges, des parcours professionnels, du renouvellement des compétences et des fins de carrières).
- Le marketing (l'évolution des besoins nouveaux en productions et services liés au vieillissement).

- L'aménagement du territoire et la prise en compte de la gérontologie (équipements collectifs et maintien à domicile).
- Les modalités des relations d'aide, de soins et d'accompagnement des personnes âgées dans le cadre de leurs contextes de vie familiaux ou dans celui des institutions d'accueil et d'hébergement (maisons de retraite, foyers médicalisés, centres hospitaliers, etc.).

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

A l'issue de la formation le détenteur du Master Vieillesse et Société sera capable :

1 - De développer une approche culturelle de l'âge plutôt que de s'en tenir à une seule vision médico-sociale.

Il est important de privilégier la conception du vieillissement comme un processus et non uniquement comme un groupe d'âges ou un statut fixé par un état déficitaire. Les réponses apportées ne sont efficaces que si elles proposent une approche globale de la personne en lien avec son parcours de vie et son environnement.

2 - D'interroger le sens de la vieillesse :

par le biais de la Philosophie, de l'Histoire, de la Sociologie et de la Psychologie afin d'avoir une approche humaniste des problématiques liées au vieillissement.

3 - De réfléchir à l'approche de la mort et à l'accompagnement du travail de deuil, pour les aides-familiaux mais aussi pour les professionnels

4 - D'anticiper les changements de comportements des retraités de demain.

Les générations actuellement en maison de retraite ont connu des périodes de sacrifices, d'autres conditions de vie, d'autres cultures professionnelles et familiales. Les retraités de demain ne seront sans doute pas les mêmes et les réponses offertes devront en tenir compte (représentation différente de la vieillesse, évolution du droit des consommateurs, culture de revendication des droits sociaux, etc.).

5 - De coordonner des acteurs provenant aussi bien du secteur social que du secteur sanitaire.

On assiste depuis plusieurs années à une diversification des professionnels intervenant dans le domaine du vieillissement par le biais des problématiques liées à l'habitat, l'aménagement du territoire, l'animation, la formation, etc. Ils ne sont pas toujours en lien direct avec des personnes âgées mais peuvent être concernés et associés à la réflexion. Il s'agit donc d'être en capacité d'organiser une coordination pluridisciplinaire.

6 - D'aller à la recherche d'expériences innovantes en matière de dispositifs et de politiques gérontologiques.

Il est important de créer un esprit d'initiative et de curiosité afin d'oser certaines réponses qui sortent des schémas classiques des dispositifs déjà mis en place (*Bistrot de la mémoire*, expériences inter générationnelles, etc.).

7 - De travailler à des actions de prévention différenciées selon les publics.

Comment prévenir la perte d'autonomie ? Quelles sont les étapes (la retraite, le veuvage, etc.) pouvant provoquer des ruptures et des risques d'isolement ?

8 - De prendre en compte la problématique des aides-familiaux

Ils sont très impliqués dans l'accompagnement de leurs proches âgés et il est important de réfléchir à des dispositifs de soutien leur permettant de prévenir une usure physique et psychique. Les pays anglo-saxons (notamment le Canada) s'intéressent depuis de nombreuses années à cette problématique et il pourrait être intéressant de s'inspirer de leurs politiques dans ce domaine.

9 - De sensibiliser à l'éducation thérapeutique du malade, des proches et des professionnels.

Bien que ce Master soit davantage orienté Sciences Humaines, des connaissances précises concernant les conséquences médicales de certaines pathologies demeurent incontournables pour élaborer une offre de service adéquate.

10 - De maîtriser les politiques sociales liées au vieillissement ainsi que les institutions ou services concernés.

Il est indispensable d'avoir une bonne connaissance des différents plans, programmes, prestations, ainsi que des structures chargées de les mettre en œuvre pour mieux comprendre les situations vécues par les particuliers.

11 - D'avoir une connaissance de l'évolution de la structure familiale et de ses conséquences face au vieillissement de la société.

Quelle prise en charge familiale de la perte d'autonomie d'un proche pourra être proposée dans l'avenir alors que nous avons vu se développer les familles recomposées et que l'éloignement géographique, du fait de l'évolution du marché de l'emploi, est très fréquent ?

12 - De maîtriser la méthodologie de projet.

L'élaboration d'un projet, la construction partenariale, le suivi et l'évaluation d'une action, demandent de la rigueur et un savoir-faire méthodologique pour assurer son efficacité et éventuellement sa pérennité.

13 - De posséder une approche éthique, déontologique, vis-à-vis de sa pratique professionnelle

notamment en matière d'accompagnement des personnes fragilisées et d'encadrement d'équipe : ces deux notions sont la base de toute réflexion.

14 - D'élaborer un budget pour un projet ou une structure.

Modalités d'accès à l'année de formation :

En **formation initiale**, on retiendra les étudiants titulaires d'un Master 1, prioritairement dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences Juridiques et Economiques, des Sciences Médicales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). En **formation continue**, la sélection se fera sur dossier dans le cadre de la Validation des Acquis (VA) ou de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) sur la base d'au moins cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine des services des statistiques de population, de l'aménagement du territoire, de la prévision, de l'ingénierie de projet, de l'animation d'équipe, etc.

CAPACITE D'ACCUEIL : 20 étudiants au *maximum* par site.

SELECTION : sur dossier et après audition

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **7 septembre 2009**

Date de présélection des dossiers par le comité pédagogique : **16 septembre 2009**

Date des auditions (à Besançon et à Dijon) : **24 septembre 2009**

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Emploi, Travail, Vieillessement 1	Enjeux démographiques du vieillissement								
	Enjeux socio-économiques du vieillissement								
TOTAL UE 1		36		36	6				1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Emploi, Travail, Vieillessement 2	Enjeux démographiques du vieillissement								
	Enjeux socio-économiques du vieillissement								
TOTAL UE 2		36		36	6				1

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Processus de vieillissement et intervention sociale 1	Intergénérationnel et transmission								
	Les situations de grandes dépendances								
TOTAL UE 3		36		36	6				1

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Processus de vieillissement et intervention sociale 2	Violences et maltraitances familiales et institutionnelles								
	Pratiques d'accompagnement et soutiens à l'autonomie								
TOTAL UE 4			36	36	6				1

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Transversale	Diffusion des connaissances scientifiques								
	Anglais								
TOTAL UE 5		36		36	6				1

TOTAL S3		144	36	180	30				5
-----------------	--	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Elaboration du Mémoire	Rédaction du mémoire								
	Soutenance								
TOTAL UE 1			36	36	6				1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et Stage 2	Méthodologie ou Analyse de la pratique								
	Stage								
	Rapport de stage ou de recherche								
TOTAL UE 2			36	36	6				1

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Stage								
TOTAL UE 3					18				3

TOTAL S4			72	72	30				5
-----------------	--	--	-----------	-----------	-----------	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD.

● Règles de validation et de capitalisation :
Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquiescer les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.